

## Agenda :

### Juin 2017 :

Mardi 06	Voyage du Club de l'Âge d'Or – La route de la sardine !
Jeudi 08	Réunion du Conseil Municipal à 20h30, salle du Conseil.
Samedi 10	Journée des chemins : dès 8h00 tout le monde devrait être à pied d'œuvre.
Dimanche 11	Premier tour des élections législatives 🗳️, de 8h00 à 18h00.
Dimanche 11	Assemblée générale du foot, à 9h30 à la salle polyvalente.
Jeudi 15	Randonnée du Pays Charlois, depuis le bas de Périgné à 09h00.
Samedi 17	Olympiades et paëlla du Comité de Vergné
Dimanche 18	Second tour des élections législatives 🗳️, de 8h00 à 18h00.
Dimanche 18	Commémoration de l'appel du 18 juin 1940 à 10h30 près de l'église.
Mercredi 21	C'est un peu partout la fête de la musique 🎵 !
Vendredi 23	Assemblée générale des Amis des Grottes du Chaffaud.
Dimanche 25	Loto de plein air du foot.
Lundi 26	Ramassage des encombrants métalliques (inscription avant le 22).
Vendredi 30	Fête de l'école.

### Juillet 2017

Dimanche 02	1 <sup>ers</sup> passages du TGV sur la nouvelle ligne LGV.
Samedi 15	<i>La mairie est exceptionnellement fermée.</i>
Samedi 15	Buffet campagnard de l'UNC Savigné.
Jeudi 20	Réunion du Conseil Municipal à 20h30, salle du Conseil.
Samedi 29	Fête annuelle à Périgné avec concours de pêche le matin.
Dimanche 30	La fête continue avec le « vide greniers ».

### Août 2017

Mercredi 02	Passage de la Route d'Or sur notre commune, entre Montazais et Civray.
Vendredi 04	Près de chez nous : « Heures vagabondes » à Saint-Gaudent.
Lundi 14	<i>La mairie est exceptionnellement fermée.</i>
En août	<i>Il n'y a habituellement pas de réunion du Conseil Municipal.</i>
Samedi 26	Forum des associations, à l'espace René Massonnet.

### Septembre 2017

Mercredi 06	Réouverture de la bibliothèque municipale, après congés annuels.
Dimanche 10	Ouverture de la chasse, dès 8h00.
Samedi 16	Pétanque du foot (FCS).
Jeudi 21	Réunion du Conseil Municipal à 20h30, salle du Conseil.
Dimanche 24	VTT Savigné. Départ randonnées à partir de 8h00 depuis Périgné.
Mercredi 27	Don du sang, salle de la Mairie, de 15h00 à 19h00.
Samedi 30	Voyage des Donneurs de Sang Bénévoles – Vendanges insolites.

## État civil :

~ Période du 14 février au 12 mai 2017 ~

Naissances : 2    Mariage : 1    Décès : 4

## • • • L'ÉCLAIR SAVIGNÉEN • • •

Bulletin trimestriel d'informations municipales de Savigné.

Juin 2017 – N° 37

### Le Mot du Maire :

Madame, Monsieur, chers amis,

Durant ce printemps électoral, il est logique que nous ayons des changements. Ce remue-ménage chez nos gouvernants a suscité étonnement, joie ou colère comme à chaque élection. Pour ceux qui s'interrogeraient à mon sujet, et qui n'auraient pas accès à l'information, sachez que je n'ai soutenu aucun candidat. Certains pourront me le reprocher, mais à mon niveau je préfère être à l'écoute de tous, sans parti pris. Le feuilleton continue dans les jours à venir avec les législatives.

Dans un tout autre registre, certains se sont exprimés de façon dangereuse en s'en prenant au mât de mesures pour le projet éolien. Vous aurez malgré tout la possibilité de donner votre avis vraisemblablement courant juin, durant l'enquête publique. N'hésitez pas à venir vous exprimer, ou simplement vous renseigner.

En avril le budget prévisionnel a été adopté, à nouveau sans augmentation des taux d'imposition. L'augmentation que vous allez constater n'est pas du fait de la commune. Sans rejeter la faute aux autres, explications dans les pages suivantes ... La bibliothèque municipale sera fermée durant trois semaines, pour congés annuels. Vous êtes attendus dès le mercredi 06 septembre lors de la réouverture.

Nous entrons en période estivale, et je souhaite à tous un été serein, et vous invite à participer aux divers rassemblements proposés dans notre commune.

Très cordialement.

André RIGNAULT.

### Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi de 14h à 17h00.

Mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Samedi de 9h30 à 12h00.

(Fermé lundi matin, jeudi toute la journée et samedi après-midi).

**Fermeture exceptionnelle le samedi 15 juillet et le lundi 14 août 2017.**

☎ 05.49.87.06.25    📠 05.49.87.89.55    contact : [savigne@departement86.fr](mailto:savigne@departement86.fr)

Site Internet : <http://www.savigne.fr>

### Prochains congés scolaires :

du vendredi 07 juillet après la classe, au lundi 04 septembre au matin.



**Élection Présidentielle :** chacun a pu employer le qualificatif issu de son émotion, ou de la surprise à l'annonce du résultat, autant à l'issue des Primaires qu'à l'annonce du résultat aux soirs des 23 avril et 07 mai. Comme chacun sait, c'est désormais **Monsieur Emmanuel MACRON** notre nouveau « *Président de la République* », *l'investiture ayant eu lieu le dimanche 14 mai*. Incroyable, mais vrai : il y avait environ 155 candidats potentiels à cette élection. Début mars, environ 71 espéraient encore avoir les 500 signatures de parlementaires ou élus locaux, parrainages tant convoités, avant la date fatidique du 17 mars où, là, seuls 11 candidats étaient sortis du chapeau. À Savigné le 23 avril, 79.96 % d'entre vous êtes venus voter au 1<sup>er</sup> tour, soit 818 votants pour 1023 inscrits, contre 854 pour 1018 inscrits en 2012, et au second tour 78 % soit 798 votants, contre 853 en 2012. Lors d'une précédente élection, il avait été annoncé la parité entre électrices et électeurs de Savigné. Cette année nous ne dénombrons que 489 hommes pour 534 femmes. Élections, ça continue ... mais en juin le scrutin sera clos à **18h00** !

**Les Élections Législatives** auront lieu les dimanches 11 et 18 juin de 08h00 à **18h00**. Comme à chaque élection, si vous avez un doute sur votre présence, donnez une procuration à quelqu'un de confiance, et cela ne vous empêche pas de voter, en cas de changement de situation de dernière minute. Si vous devez, ou si vous pensez, voter par procuration, n'attendez pas la dernière semaine pour contacter la gendarmerie : pensez aux délais d'enregistrement, et au délai d'acheminement par La Poste. Si vous faites une procuration par Internet, renseignez vous bien, et attention : il faut qu'elle soit validée par la gendarmerie ! Là encore, n'attendez pas.

**Les éoliennes font rêver ou font peur :** ce projet sur la commune de Savigné, porté par la société « **RES - SAS** » (précédemment dénommée **ÉOLE - RES - SA**) devrait entrer en phase « d'enquête publique » courant septembre (infos de dernière minute avant mise en ligne). Durant cette période, chacun pourra venir s'informer ou poser des questions au Commissaire enquêteur. Contact projet : Mme APARIS Jade 05-24-54-45-09 jade.aparis@res-group.com Les opposants à tous ces projets vous proposaient une rencontre, début mars, à la salle de la Mairie. Cette réunion ouverte à tous les habitants de Savigné a connu un succès mitigé, avec sa petite trentaine de participants. Quelques semaines auparavant, dans la nuit du 11 au 12 février, des acteurs opposants s'en sont pris au mât de mesure situé à « Chez Chauveau ».

Achévé d'imprimer le 12 mai 2017. Ce bulletin a été réalisé par l'ensemble des membres de la commission communication.

Dernière mise à jour pour le site 08/06/2017. Imprimé par nos soins, pour la Commune de Savigné. Ne pas jeter sur la voie publique.

**Don du Sang à Savigné :** à la salle de la Mairie de 15h00 à 19h00. Infos : 05.49.87.31.03. Prochain don le mercredi 27 septembre 2017. Évitez le gras (le sel, et l'alcool) mais ne venez pas à jeun. Bienvenu(e)s de 18 à 70 ans. Vous avez un doute ou une appréhension. Venez tout de même : une équipe dynamique vous renseignera, vous accompagnera. Le don est souhaitable mais ce n'est pas une obligation. S'il arrive que l'on vous refuse, c'est pour votre bien et celui du receveur et on vous en explique la raison. Cela n'arrive pas qu'à vous, et il ne faut pas se vexer car ce n'est pas définitif et c'est la preuve que les contrôles sont sérieux. Nous vous attendons ! Plus d'infos sur "[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)" ou "[ud86@federation-dondesang.asso.fr](mailto:ud86@federation-dondesang.asso.fr)".

**Rencontre avec Savigné-sur-Lathan :** durant la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de mars, une vingtaine de nos voisins et homonymes Savignéens, d'Indre et Loire, nous ont rejoints pour participer au repas du foot et accumuler quelques calories. Ils ont ensuite dépensé celles-ci durant la randonnée proposée par le Comité des Fêtes de Savigné et la Gym volontaire. Ce dimanche sportif, très animé par la pluie et le vent fort, n'a pas découragé les cyclistes et marcheurs d'ici et d'ailleurs !

**Carnaval à Savigné :** un vendredi après-midi de mars, les enfants étaient de sortie pour promener monsieur Carnaval. Le cortège parti de l'école, s'est étiré en direction du quartier de l'église et a ensuite remonté la petite venelle en direction de la mairie. Les enfants ont rejoint le derrière de la salle polyvalente en empruntant l'ancienne voie ferrée, pour donner le coup de grâce à monsieur Carnaval qui est parti en fumée. Parents et enseignants se sont alors dirigés avec les enfants à l'école afin de déguster quelques crêpes préparées par nombre de bénévoles.

**La LGV, où en sont-ils ?** à Savigné nous n'avons pas souffert du chantier grandiose de construction de la LGV. Dès le dimanche 02 juillet vous pourrez vous rapprocher de la zone et voir passer le TGV, près de Sauzé-Vaussais, Chaunay ou Plibou. Plus d'informations dans la Presse locale, et peut-être sur notre site Internet, à la date du 02 juillet du calendrier des manifestations.

**Les Amis des Grottes du Chaffaud :** Assemblée Générale de l'association le samedi 23 juin à 20h30, suivie d'une conférence de monsieur Jean-Michel Levrey.

**La Route d'Or** organisée à Civray le 1<sup>er</sup> mercredi d'août, passera comme à l'habitude sur notre commune depuis Montazais, jusqu'aux Prés-Guins pour emprunter la rue de la Grenatière et rejoindre Civray en passant par Les Âges. Il y aura une ligne de primes dans ce secteur, en haut de la rue de la Grenatière.

**Les Heures Vagabondes :** cette année, les spectacles les plus près de chez nous auront lieu à 21h00 à Gençay le 06/07, le 04/08 à Saint-Gaudent et le 11 à Couhé.

**Paiement cantine et garderie :** par prélèvement à l'échéance, ou grâce au service TIPI (titres payables par Internet) développé par la direction générale des Finances publiques (DGFIP), le paiement des sommes dues pour l'usage des services publics d'une collectivité est facilité. Nous allons mettre en place ce service pour les paiements dès la rentrée de septembre. Vous aurez toujours la possibilité de payer à la Trésorerie de Civray par chèque, numéraires ou Carte Bleue.

**Nos impôts en 2017 :** à nouveau cette année le budget prévisionnel a été voté sans augmentation des taxes directes (habitation, foncier bâti et foncier non bâti). Néanmoins, certains aurons peut-être de mauvaises surprises ; en effet, les bases nationales ont été revalorisées, comme chaque année, et nous subirons également une augmentation résultant de la fusion des communautés de communes. Pour la part communautaire il y aura un lissage des taux pour l'ensemble des 40 communes, et pour les habitants du Civraisien et du Charlois cela se traduit par une augmentation qui sera étalée sur 10 ans afin de la rendre plus supportable pour tous.

**Savigné/ VTT Savigné organise des randonnées :** parcours VTT de 22, 35, 45 et 65 km, pédestres 8 et 14 km. Départ à 8h00 le dimanche 24 septembre de l'aire de loisirs à Périgné, accès par RD 148, route de Charroux. Ravitaillement à mi-parcours. Tarif : 5€. Plus d'infos : 06.15.57.12.17 – savignevt@gmail.com

**Déclaration des revenus en ligne :** cette année, en 2017, tous les contribuables dont le Revenu Fiscal de Référence de 2015 dépasse 28 000 € sont concernés pour faire leur déclaration de revenus 2016 par Internet. En 2018 (déclaration des revenus 2017), l'obligation sera étendue à ceux dont le revenu fiscal de référence de 2016 est supérieur à 15 000 €. Enfin, à compter de 2019 (déclaration des revenus 2018), la télé-déclaration deviendra obligatoire pour l'ensemble des contribuables. Là encore, ceux qui n'ont pas la possibilité de déclarer en ligne pourront continuer d'utiliser les formulaires papiers. Mais les récalcitrants de mauvaise foi seront sanctionnés : une **amende de 15 €** sera due par déclaration non déposée dans les formes, dès la deuxième année d'infraction.

**Herbe sur les trottoirs !** L'arrêté du 12/09/2006 (il y a plus de 10 ans) relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime, **interdit tout traitement chimique à moins de 5 mètres minimum de tout point d'eau, cours d'eau, étangs, plans d'eau**, Cette réglementation vise à protéger la santé des utilisateurs, du public, des animaux et éviter toute contamination des eaux, cours d'eau ou nappes aquifères, par ruissellement. **Il faut donc prescrire tout épandage dans les fossés également !**

**Le 08 mai à Savigné :** un grand merci à toutes les personnes présentes et aux enfants de l'école, encadrés par les parents et les professeurs, venus nombreux pour chanter, avec l'accompagnement de la musique de Civray. Comme à l'accoutumée, à la sortie de l'office religieux, c'est une foule nombreuse qui est venue assister à la commémoration de l'armistice du 08 mai 1945. Certains amis britanniques avaient rejoint nos rangs, à l'appel de l'UNC de Savigné et de son président Georges Deforges.

Prochain rendez-vous le 18 juin où nous nous retrouverons pour célébrer l'appel à la résistance du Général de Gaulle du 18 juin 1940, à 10h30 près de l'église.

**Les Savignéens se promènent :** quand vous découvrirez ce numéro 37 de l'Éclair Savignéen, certains d'entre nous seront partis ce mardi 06 juin près des côtes vendéennes, sur la « Route de la Sardine » à l'invitation du Club de l'Âge d'Or. Et dès maintenant vous pouvez réserver votre place et accompagner les Donneurs de Sang le samedi 30 septembre pour une escapade aux « Vendanges insolites ». Renseignements auprès de Danièle Machet ou Michelle Caillaud.

**La journée des chemins :** pour la neuvième fois les bénévoles avec râteau ou avec tracteur sont attendus le samedi 10 juin. Inscriptions de dernière minute auprès de Jean-Claude Lafréchoux ou à la Mairie. Les bénévoles sont également sollicités pour préparer le moment de convivialité qui suivra.

Il est vraisemblable que la prochaine journée des chemins ait lieu plus tôt dans la saison. Rien n'est arrêté, mais en 2018 nous devrions nous retrouver en mars, et pourquoi pas sous une autre forme d'action pour nos chemins blancs. À voir ...

**Forum des associations :** l'opportunité pour chacun d'entre nous de découvrir l'activité de chaque association de notre commune et prendre contact avec les dirigeants ou animateurs, acteurs de notre vie communale. Rassemblement pour tous ceux qui le souhaite à l'Espace René Massonnet, le samedi 26 août. Renseignements et réservation auprès des membres du Comité des Fêtes. Contact : cfsavigne86@gmail.com , ou à la Mairie qui transmettra.

**Travaux à l'école :** dès le lundi 10 juillet, début des congés scolaires, les travaux de rénovation de la partie « école primaire » du groupe scolaire André Brouillet reprendront. C'est la deuxième tranche de travaux qui avaient été programmés sur 2 ans en 2016. Des travaux d'accessibilité seront également entrepris aux abords de l'école, de la bibliothèque municipale, des terrains de tennis et de la tribune du stade ...

**Le défit Marc Antonu.** À plusieurs reprises les tricoteuses des environs se sont retrouvées pour participer à un défi de grande ampleur : tricoter une écharpe et dépasser les 68 km. Les rassemblements ont eu lieu dans des magasins de la zone commerciale, et aussi à la Mairie de Savigné pour un après-midi « Café-tricot ».

Cet élan de solidarité en hommage à Marc Antonu, enfant décédé d'un AVC à l'âge de 18 mois a rassemblé, au niveau national, quelques 1576 personnes.

Certaines personnes tricotaient à domicile puis apportaient le fruit de leur travail. D'autres personnes, moins habiles avec les aiguilles ou n'ayant pas assez de temps à consacrer, ont apporté de la laine, matière première pour ce défi.

Un grand bravo, et un grand merci à tous les acteurs de cette solidarité qui ont été accompagnés par Mme Nathalie DRAGO pour ce marathon des aiguilles.

**Les sacs poubelles et le SIMER :** cette année l'attribution des sacs pour collecter vos déchets se fait en une seule fois pour l'année. Si vous souhaitez avoir plus d'information au sujet de la collecte et du traitement des déchets, le SIMER vous attend sur le marché de Civray chaque 1<sup>er</sup> mardi jusqu'en octobre, de 10.h30 à 12h00. Renseignez-vous sur l'aide accordée pour l'acquisition d'un composteur.

Le SIMER vous accueille également, sur inscription, pour une visite du centre de traitement à Sillars (entre Lussac-les-Châteaux et Montmorillon).

**Inscription pour la rentrée de septembre,** des enfants nés en 2014 et ceux nés jusqu'au 03 avril 2015 (les nouveaux arrivants sont également les bienvenus). Présentez vous à la Mairie, muni du livret de famille, et prendre ensuite rendez-vous avec M. le Directeur au 05.49.87.06.57 et venir avec certificat d'inscription délivré par la mairie et le carnet de santé à jour des vaccinations.

**Les élections, en général :** certaines personnes n'admettent pas que l'on exige une pièce d'identité lors de votre accès au bureau de vote. Vous êtes connus et cette réaction est fort compréhensible dans notre commune, mais nous devons faire respecter une obligation légale applicable à toutes communes de 1000 habitants ou plus. Pour rappel, à Savigné nous sommes près de 1400 habitants.

On ne le répètera donc jamais assez : venez avec une pièce d'identité pour avoir droit d'accéder à l'isoloir ! Mais ce n'est pas la seule obligation qui vous incombe : la prise du bulletin mis à votre disposition sur la table, d'au moins 2 candidats et le passage dans l'isoloir sont également des incontournables. Inutile de s'en prendre aux membres du bureau de vote qui ne sont là que pour assurer le bon déroulement de chacun des scrutins, dans le respect des règles.

**La fête à Savigné :** rendez-vous annuel sur le site de Périgné dès le samedi 29 juillet pour le concours de pêche à 8h00 en bordure de Charente. La fête continue avec repas à midi, animation dans l'après-midi, et feu d'artifices le soir.

Vide greniers le dimanche 30 juillet. Attention, nous sommes près de la départementale RD148 : merci de respecter le code de la route et les consignes des membres bénévoles du comité des fêtes, en particulier pour le stationnement.

**La fête à Savigné, c'est aussi :** les rendez-vous proposés par le Comité de Vergné, notamment pour les Olympiades et la paëlla du 17 juin, le vide-grenier du 18 juin, et le repas champêtre du samedi 02 septembre.

**Le Foyer Charlois marche à Savigné :** les randonneurs du Foyer Charlois de Charroux marchent sur Savigné le jeudi 15 juin, en partant du bas de Périgné à 9h00. Bienvenue à tous, habitués ou non. Les Goupils Civraisien empruntent également nos chemins de temps à autre. Là encore, vous êtes les bienvenus. Consultez régulièrement leur calendrier pour les retrouver chez nous ou dans les communes environnantes.

**Raid Orientation Civray :** le samedi 17 juin, « Civray Sport » organise le ROC (Raid Orientation Civray). Départ vers 9h15 et retour vers 18h00 et passage sur Savigné près de la Montée Rouge. Consultez : [www.civraysport.fr](http://www.civraysport.fr)

**Récupération d'encombrants métalliques :** une entreprise passera le lundi 26 juin pour vous débarrasser de tous vos encombrants métalliques. Inscription obligatoire en mairie au 05.49.87.06.25 jusqu'au mercredi 21 juin (mairie fermée le jeudi 22) en indiquant la nature et la quantité de votre dépôt, ainsi que le lieu de dépôt devant être facilement accessible par le camion. Attention : toute la ferraille, rien que de la ferraille. Tout autre dépôt sauvage ne sera pas ramassé.

**Bulletin municipal annuel :** comme pour les années précédentes, chaque association de Savigné est invitée à proposer un texte et une photo pour présenter son activité, rappeler les rendez-vous incontournables, présenter son bilan annuel. Envoyez le fruit de votre concertation associative uniquement par votre messagerie, en « Arial 12 » pour que l'on puisse travailler la mise en page (pas de PDF, merci), à [andre.rignault@savigne.fr](mailto:andre.rignault@savigne.fr) ou [maryvonne.delagrance@savigne.fr](mailto:maryvonne.delagrance@savigne.fr) ou à la Mairie à [savigne@departement86.fr](mailto:savigne@departement86.fr) qui transmettra. Dès la rentrée, soyez prêts à transmettre votre copie. Attention : 1 seule page par association de Savigné. Toute parution est soumise à l'approbation de la commission communication.